



ARRETE

Portant prise de possession d'immeuble sans maître

Le Maire de la Commune d'Aussac-Vadalle,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles l'article L 1123-3 et suivants,

Vu le code civil, notamment son article 713,

Vu l'avis de la commission communale des impôts directs du 27 février 2008,

Vu l'arrêté municipal du 24 juillet 2009 déclarant l'immeuble sans maître,

Vu l'avis de publication du 27 juillet 2009,

Vu le certificat attestant l'affichage à la mairie de l'arrêté municipal susvisé,

Vu la délibération du conseil municipal du 16 février 2010 décidant l'incorporation dans le domaine communal du bien désigné à l'article 1^{er} dudit arrêté,

Considérant dès lors qu'il y a lieu d'incorporer ce bien dans le domaine communal

ARRETE

Article 1^{er} : L'immeuble sans maître désigné ci-dessous :

Section : E Parcelle : 1024 Contenance : 27 a 60 ca Adresse : Rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE est incorporé dans le domaine communal.

Article 2 : Madame la secrétaire de mairie sera chargée de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation dans le délai de deux mois auprès du Tribunal administratif de Poitiers.

2010 D N° 1612

Volume : 2010 P N° 1182

Publié et enregistré le 18/03/2010 à la conservation des Hypothèques de

ANGOULEME 2

Droits : Néant

Salaires : 15,00 EUR

TOTAL : 15,00 EUR

Le Conservateur,

Jean-Luc MARCHAND

Différé

Dû : Quinze Euros

A Aussac-Vadalle, le 16 février 2010

Le Maire,
LIOT Gérard



[Handwritten signatures and a large curved line over the stamp]



CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ANGOULEME 2
RUE DE LA COMBE
16800 SOYAUX

Le 19 Mars 2010

Pour nous joindre :
Téléphone : 05 45 97 57 75
Télécopie : 05 45 97 58 68
Mél : ch.angouleme-2eb@dgfip.finances.gouv.fr
Compte BDF : FR61 3000 1001 2900 00L0 5008 096 /
BDFEFRPPCCT

CNE AUSSAC-VADALLE
RUE DE LA REPUBLIQUE
MAIRIE
16560 AUSAC-VADALLE

Réf usager :

Facture de débet-différé / Relance

DOSSIER FIDJI N° 201003055 : ACTE BIENS VACANTS SS MAITRE

Pièce	Référence	N°Archivage	Date, détail de la Liquidation
VENTE du 24/07/2009 Rédacteur: CNE AUSSAC-VADALLE	2010D 1612	2010 P 1182	Maj. Sal. dues 0,00 Salaires dus 15,00
* Restant dû			15,00

*mandat 147 B/94
du 31/03/09*

"Droit d'accès et de rectification prévu par les articles 38 à 43 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés."